

DEPARTEMENT  
D'INDRE-ET-LOIRE

-----  
MAIRIE

9 chemin des dames  
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09

Fax 02 47 50 20 67

courriel :

mairie-athee@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf

Le vingt-sept mars à vingt-heures trente

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique,

sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTIN, Maire.

Accusé de réception en préfecture  
0371213700081-20190327-DE201914MODIF-  
DE Date de convocation  
Date de télétransmission : 04/04/2019  
Date de dépôt en préfecture : 04/04/2019

**Etaient présents :** Gisèle DUTERTRE, Christian MARCHAND, Pierrette AVENET, Fabrice AUGER, Marie-Christine RICHER, Alain HARDOUIN, Christophe TROCHOU, Marie BAUDRIER, Sébastien LABESSE, Pascaline PAUVERT, Nathalie GARNIER, Olivier LATOUR, Véronique VASSELIN, Philippe GIANNUZZI, Bernadette THEODET, Claude GUINOIS, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice 21

Présents 18

Votants 19

**Secrétaire :** Hubert de l'ESPINAY

**Démissionnaires :** Didier ROCQUE-Martine VILLAIN-DELARUE

**Excusée :** Mme Anne COPPE

**Absent :** Mr Jérôme MARTIN

Mme Frédérique MONGIN ayant donné pouvoir à Mr Sébastien LABESSE

## 2019-14 Compte administratif communal 2018 et affectation du résultat – M14

Après avoir entendu le compte administratif 2018, et constaté, après reprise des résultats antérieurs :

- un résultat de fonctionnement (excédent) 2018 de 480 182.27 € (480 090.59 + 91.68 € correspondant à l'intégration du résultat du SICALA)
- un résultat d'investissement (déficit) 2018 de 142 565.63 € (142 706.82 – 141.19 € correspondant à l'intégration du résultat du SICALA)

Considérant les restes à réaliser de la section d'investissement

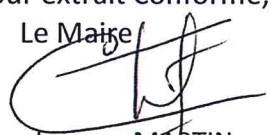
- En dépenses = 125 004 €
- En recettes = 19 642 €

Considérant les besoins de financement de l'exercice 2019,

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2018 et décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 :

- En recettes d'investissement (article 1068)	247 927.63 €
- En dépenses d'investissement (article 001)	142 565.63 €
- En recettes de fonctionnement, Résultat de fonctionnement reporté (article 002)	232 254.64 €



Pour extrait conforme,  
Le Maire  
  
Jean-Jacques MARTIN

Date de transmission à  
la Préfecture 04 AVR. 2019

Date de publication 04 AVR. 2019